

LA RÉFORME DES RETRAITES : QUEL BILAN UN AN APRÈS ?



ORGANISÉES ET PRÉSIDIÉES PAR

Jean-Pierre DOOR

Député du Loiret
Secrétaire de la Commission
des affaires sociales

Arnaud ROBINET

Député de la Marne
Président-rapporteur
de la Mission d'information
sur le financement
des retraites dans les pays européens

SOUS LE HAUT PATRONAGE

ET EN PRÉSENCE DE

Xavier BERTRAND

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

Valérie PÉCRESE*

Ministre du Budget, des Comptes publics,
de la Réforme de l'État, porte-parole
du Gouvernement

MARDI 20 SEPTEMBRE 2011

Maison de la Chimie

08H30 ACCUEIL DES CONGRESSISTES

09H15 OUVERTURE DES RENCONTRES

Jean-Pierre DOOR, député du Loiret, secrétaire de la Commission des affaires sociales

Arnaud ROBINET, député de la Marne, président-rapporteur de la Mission d'information sur le financement des retraites dans les pays européens

09H30 INTRODUCTION

Raphaël HADAS-LEBEL, président, Conseil d'orientation des retraites

09H45 TABLE RONDE I

DU VOTE À LA MISE EN ŒUVRE : QUELLES RÉALITÉS SUR LE TERRAIN ?

Quel impact de la réforme sur les entreprises ?

- Quelles stratégies financières et managériales d'adaptation ?
 - Comment maintenir le niveau d'emploi des seniors ?
 - Quelle évaluation de la pénibilité ?
 - Quelle répercussion sur la gestion des régimes supplémentaires, des indemnités de fin de carrière et des régimes de préretraite ?

Quel impact de la réforme pour les professionnels du secteur prévoyance et retraite ?

- Allongement de la durée de cotisation : la clé de l'équilibre ?
 - L'élargissement des dispositifs d'épargne à tous les salariés : un système juste et sécurisé ?
 - Quels nouveaux dispositifs envisagés pour améliorer les conditions de départ à la retraite ?
 - Frais de santé, incapacité, invalidité : quels coûts supplémentaires pour la prévoyance ?

La rénovation des mécanismes de transfert de compensation démographique entre régimes d'assurance vieillesse : quels enjeux ?

- Quelles règles pour le calcul des transferts ?
 - Un consensus parmi les régimes est-il possible ?
 - La perspective à terme d'un régime universel est-elle réaliste ?

PRÉSIDENT

Jean-Pierre DOOR, député du Loiret, secrétaire de la Commission des affaires sociales

GRAND TÉMOIN

Danièle KARNIEWICZ, présidente du Conseil d'administration, CNAV

INTERVENANTS

Denis JACQUAT, député de la Moselle, rapporteur du projet de loi sur la Réforme des retraites

Dominique LIBAULT, directeur de la Sécurité sociale, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

Jean-Louis MALYS, secrétaire national, CFTD

Jean-François PILLIARD, président de la Commission protection sociale, MEDEF

Valérie ROSSO-DEBORD, députée de Meurthe-et-Moselle

Geneviève ROY, vice-présidente en charge des Affaires sociales, CGPME

Pascal TERRASSE, député de l'Ardèche, membre de la Commission des finances

Bernard VAN CRAEYNEST, président, CFE-CGC

Des représentants des partenaires des Rencontres

12H00 CLÔTURE DES TRAVAUX DE LA MATINÉE

Xavier BERTRAND, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé

12H30 DÉJEUNER

14H30 TABLE RONDE II
L'AVENIR DE NOS RETRAITES : QUEL NOUVEAU MODÈLE DE JUSTICE SOCIALE ?

La réforme des régimes spécifiques : un chantier d'avenir ?

- Vers une normalisation pour plus de justice sociale ?
 - La réforme des régimes spéciaux : selon quels critères ? pour quels secteurs la pénibilité reste-t-elle déterminante ?
 - Le régime de la fonction publique : quelle adaptation ?
 - Les retraites chapeaux des dirigeants : de nouvelles solutions à proposer ?

Quelle politique de l'emploi pour accompagner la réforme des retraites ?

- Comment élargir, dynamiser, décloisonner le marché du travail ?
 - Flexibilité des parcours et formation professionnelle : quels obstacles ?
 - Rapprocher l'école des entreprises : une solution pour l'emploi des jeunes ?
 - Quelles innovations pour les politiques d'aide au retour à l'emploi ?

Quelle plus-value l'Union européenne peut-elle apporter ?

- De quelle façon un monitoring européen peut-il favoriser l'équilibre entre protection et compétitivité ?
 - Quelles pistes pour assurer l'adéquation et la viabilité des retraites en Europe ? L'Union européenne devrait-elle mieux définir ce qu'implique un revenu de retraite adéquat ?
 - Une supervision des régimes de retraite par capitalisation est-elle possible ?
 - Quelle coordination européenne des règles nationales en matière de pension ? Quels freins à la mobilité devraient encore être levés ?

PRÉSIDENT

Arnaud ROBINET, député de la Marne, président-rapporteur de la Mission d'information sur le financement des retraites dans les pays européens

INTERVENANTS

Gérard BEKERMAN, président de l'AFER

Pervenche BÉRES, députée européenne, présidente de la Commission de l'emploi et des affaires sociales

Antoine BOZIO, économiste, chercheur, Institute for Fiscal Studies (IFS) de Londres

Christian CARREGA, directeur général, Préfon

Jean-Denis COMBEXELLE, directeur général du Travail, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

Gérard CORNILLEAU, directeur adjoint au Département des études, OFCE

Philippe PIHET, secrétaire confédéral chargé des Retraites, FO

Patrick POIZAT, secrétaire confédéral en charge du dossier Retraites, CFTC

Jean-Luc PRÉEL, député de la Vendée, vice-président de la Commission des affaires sociales

Des représentants des partenaires des Rencontres

16H30 CLÔTURE DES RENCONTRES

Jean-Pierre DOOR, député du Loiret, secrétaire de la Commission des affaires sociales

Arnaud ROBINET, député de la Marne, président-rapporteur de la Mission d'information sur le financement des retraites dans les pays européens



INFORMATIONS PRATIQUES

Ne pourront participer à cette manifestation que les personnes ayant retourné impérativement le coupon-réponse joint

avant le **JEUDI 15 SEPTEMBRE 2011**

à M&M • 41-43 rue Saint Dominique • 75007 Paris

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription au déjeuner ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par écrit 8 jours avant la date du colloque.

LIEU DU COLLOQUE

Maison de la Chimie • Petit Amphithéâtre
28, rue Saint-Dominique • 75007 Paris

RER C : Invalides

Métro : Invalides • Assemblée nationale

Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94

Parking : Invalides

LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie

28, rue Saint-Dominique • 75007 Paris

Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquitté des frais d'inscription au déjeuner et ayant été au préalable accueillies sur les lieux du colloque.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

M&M

41- 43 rue Saint Dominique • 75007 Paris

Tél : 01 44 18 64 60 - Fax : 01 44 18 64 61

Contact inscriptions : Jennifer SOUVANNA

inscriptions@mmconseil.com

AVEC LE CONCOURS DE

Préfon Retraite
Complémentaire et Nécessaire

